



5

AAC DE SAINT AUBIN SARS POTERIES

Dynamique partenariale pour la protection de la ressource en eau



FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

LOCALISATION

- ✓ Avesnois, Nord Pas de Calais

SUPERFICIE

- ✓ Surface totale de l'AAC : 5 520 ha
- ✓ SAU de l'AAC : 2 600 ha
- ✓ SAU de la zone d'action prioritaire : 544 ha

NOMBRE D'AGRICULTEURS

- ✓ 60 exploitants

CONTEXTE AGRICOLE

- ✓ Contexte : élevage bovins (lait et viande) ; surface herbagère majoritaire
- ✓ Cultures principales : herbe, céréales, maïs

QUALITÉ DE L'EAU

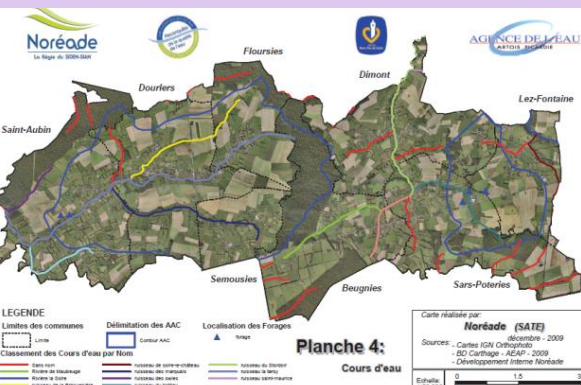
- ✓ Concentration en nitrates : entre 30 et 50 mg/l sur les captages de Sars Poteries
- ✓ Concentrations en phytosanitaires : très peu détectés (quelques traces de métabolites de l'atrazine, AMPA)
- ✓ Problématique principale : nitrates

MASSE D'EAU

- ✓ Eau souterraine
- ✓ Calcaires carbonifères : transfert rapide, synclinal à système karstique
- ✓ 25 000 habitants desservis, production au captage de 700 000 m³/an

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- ✓ Captage prioritaire SDAGE (2015)



■ Historique de la démarche de protection du captage

2005 : bassin versant pilote choisi par le GRAPPE pour évaluer le transfert des produits phytosanitaires dans la nappe des calcaires carbonifères de l'Avesnois

2007 : lancement de l'ORQUE (Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau, mise en place dans le bassin Artois-Picardie) et du Diagnostic Territorial Multi-Pressions – démarrage des actions agricoles simultanément (diagnostics d'exploitations, animation, ...)

2015 : classement de l'AAC de Sars Poteries en captage prioritaire

2018 : réalisation du bilan des actions menées et concertation entre les partenaires pour établir le prochain programme d'actions de l'ORQUE

■ Acteurs impliqués

- **Maître d'ouvrage** : NOREADE, la Régie du SIDEN – SIAN (Syndicat Eau)
- **Animateur de la démarche** : NOREADE
- **Partenaires** : Chambre d'agriculture, GABNOR, PNR de l'Avesnois, FREDON, SMAECEA (Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois)
- **Financeurs** : Agence de l'Eau Artois Picardie, NOREADE

■ Description de la démarche

Une démarche volontaire, multi-partenariale, multi-pression

La démarche a débuté dans un contexte non réglementaire. De nombreux partenaires ont collaboré ensemble et se sont mobilisés pour la protection de la ressource en eau contre toutes les sources de pollutions (agricoles, industrie, artisanat...). La démarche est axée sur la concertation, la sensibilisation et le volontariat de tous les acteurs pour une approche globale de territoire.

Actions agricoles

- **Actions phytos/nitrates** : diagnostics des pratiques volontaires, évaluation des risques de pollutions diffuses et ponctuelles sur un échantillon de 29 exploitations volontaires (les systèmes de polyculture élevage ont été privilégiés) ; préconisations techniques pour la réduction d'intrants ; organisation de formations à destination des agriculteurs (3 thématiques principales : gestion de l'interculture, valorisation des effluents organiques et l'azote) ; accompagnement dispositifs aides agricoles (MAE, aides l'investissement, PEA) ; expérimentation ; promotion de l'utilisation d'outils de pilotage ;
- **Diagnostics** « Performance et Protection de l'Eau » et diagnostics de conversion AB
- **Actions aménagement du paysage** : aménagement des cours d'eau pour réduire les altérations physiques (clôtures, abreuvoirs, plantation de ripisylves...)
- **Actions filière** : développement du lait bio : discussions avec les opérateurs économiques sur les débouchés et demandes croissantes des consommateurs.

Actions non agricoles : assainissement, plans de désherbage communaux, communication auprès des scolaires

Actions de sensibilisation et communication

- Journées de sensibilisation, démonstration matériel : conduite intégrée du blé, méthodes de désherbage alternatif, visites d'aménagement corps de ferme, portes ouvertes sur des exploitations AB
- Animations particulières : présence tous les 2 ans aux Journées de l'Herbe organisées dans l'Avesnois – Journée Eau et Agriculture



Développer une agriculture protectrice de la ressource en eau

Différents diagnostics ont été proposés aux acteurs agricoles pour identifier les pratiques et définir les pistes d'actions envisageables pour limiter les risques de pollution. Ils ont été réalisés par la Chambre d'agriculture (diagnostic des pratiques phytosanitaires et fertilisation azotée, ainsi que les diagnostics de conversion AB). Le GABNOR a participé également aux actions en proposant le diagnostic « Performance et protection de l'eau » (PPE).

Le diagnostic PPE a plusieurs objectifs :

- identifier les pratiques de l'exploitation et leur impact sur la pollution de l'eau,
- construire un ou plusieurs scénarios d'évolution du système pour mieux protéger l'eau tout en répondant aux objectifs des agriculteurs,
- réaliser une étude technico-économique pour simuler les impacts sur les résultats de l'exploitation et sur la qualité de l'eau.

Les agriculteurs ont pu, pour certains, tester les deux approches.

La Chambre d'agriculture a un rôle majeur dans le suivi du plan d'actions agricoles : réalisation des diagnostics d'exploitation (conventionnels et AB), les suivis, l'accompagnement des agriculteurs, en étroite collaboration avec le maître d'ouvrage.

■ Principaux résultats

Mobilisation générale de l'ensemble des acteurs de la filière agricole (conseil, filière, distributeurs)

- 60% de la SAU de l'ORQUE diagnostiquée (priorité aux surfaces cultivées sur un territoire majoritairement herbager) : 29 diagnostics phytos et nitrates – 11 diagnostics PPE (analyse technico-économique d'une conversion en agriculture biologique)
- Conversion en Agriculture Biologique de 6 exploitations laitières : **371,15 ha**
- Suivis pluriannuels des 29 exploitations par la Chambre d'agriculture, aucun refus
- Fortes contractualisations : MAE (32 exploitations engagées) ; PEA (4) ; PVE (9)
- Adhésion aux campagnes d'analyses proposées (reliquats, effluents d'élevage) uniquement sur la zone la plus vulnérable : 6 exploitations concernées

Engagement de changement de pratiques

- Indicateurs agronomiques et de pratiques en nette évolution
- Surface en AB en augmentation : de 1% à 7% de la SAU entre 2008 et 2015

Amélioration de la qualité de l'eau

- Pics de nitrates en légère baisse depuis 2008

Lancement d'actions spécifiques en lien avec les Groupes de Développement à partir de 2016 : réunions thématiques, tours de plaines, formation... en prévision de créer un groupe « cultures » sur ce territoire d'élevage.



■ Perspectives

- Poursuite des actions avec l'ensemble des acteurs pour maintenir la dynamique
- Accompagner les agriculteurs dans la réflexion globale de réduction des intrants

■ Facteurs de réussite

- Territoire d'élevage favorable au développement de l'agriculture biologique (majoritairement surfaces herbagères)
- Approche globale et multi-partenariale : plan d'actions élaboré et partagé avec les acteurs agricoles
- Adhésion volontaire des agriculteurs et non réglementaire
- Forte implication du maître d'ouvrage dans la démarche : incitations financières, partenariat avec la Chambre d'agriculture et le GABNOR pour la poursuite des actions agricoles

■ Limites

- Faible disponibilité des éleveurs et priorité à la gestion de leur élevage
- Développement du partenariat avec les distributeurs
- Dispositifs d'aides aux changements de pratiques pas toujours adaptés

CONTACTS

Conseiller de CA : Marie-Catherine DESPREZ – 03.28.49.55.70
marie-catherine.desprez@agriculture-npdcc.fr

Maître d'ouvrage : Chantal LEFEBVRE – NOREADE : animatrice de la démarche ORQUE – 03.20.66.43.28

LIENS UTILES

- www.noreade.fr
- www.eau-artois-picardie.fr

Rédaction de la fiche :



BIBLIOGRAPHIE :

Bilans annuels des actions menées sur les ORQUES (bassin Artois Picardie)

Projet soutenu dans sa mise en œuvre par :



Fiche élaborée avec le soutien financier de :

